## 

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**SILOG 25003**

**Marché relatif à des prestations de travaux électriques**

**sur le site IGN de Villefranche s/Cher (41)**

Le présent cadre de réponse technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre de base du candidat au moyen d’un questionnaire.

**Le présent cadre de réponse technique doit être complété par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre.**

**Le candidat doit prendre en compte les particularités du chantier et adapter ses réponses en fonction du besoin de l’acheteur. Les réponses du candidat ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’Entreprise.**

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des exigences figurant déjà au cahier des charges.

**Il est rappelé qu’en cas de sous-traitance, les sous-traitants s’engagent sur les éléments du mémoire technique du mandataire**.

**ITEM 1**

Moyens humains et matériels affectés à chaque étape du chantier, présentation d’un organigramme fonctionnel du personnel y compris les mesures d’hygiène et de sécurité adoptées par l’entreprise pour assurer la protection de son personnel, du maître d’ouvrage et des tiers. Disposition de protection des équipements en place.

**ITEM 2**

Planning de chantier détaillé intégrant les différentes étapes : délais d’approvisionnement et délais d’exécution. Respect des délais.

**ITEM 3**

Le candidat précisera le type et la qualité des matériels installés (référence, marque, performances techniques, normes de sécurité applicables.

**ITEM 4**

Délais de commande, d’approvisionnement et de livraison des principales fournitures.

**ITEM 5**

Méthodologie envisagée pour l’exécution des différentes étapes avec une description chronologique des opérations

**ITEM 6**

Dispositions d’autocontrôle et de suivi après l’installation des nouveaux matériels, SAV dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

**ITEM 7**

Le candidat précisera le traitement des déchets générés par le chantier (ex : information sur la filière de valorisation, économie circulaire, recyclage, évacuation, traitements …).

Et plus globalement, toutes actions envisagées à court ou moyen terme par l’entreprise en faveur de l’environnement (recyclage, réemploi…).